

Lieu : St Malo
Date : 23 octobre 2014
Heure : 20h00

Avenant aux instructions de Course # 2

IC 4 PROGRAMME

4.1 SAINT MALO

Le programme du vendredi 24 octobre est modifié comme suit :

1 Vendredi 24 octobre 2014 18H30 :

Les bateaux doivent être à la disposition de l'organisation, dans le port de Saint-Malo, sous peine de pénalités financières. Cependant, les organisateurs pourront déroger à cette clause, au cas par cas, en imposant une pénalité financière qui ne pourra être inférieure à 1000 euros par tranche de 24 heures de retard.

2 Le briefing et pot d'accueil est programmé à 19h00

Christophe Gaumont
Pdt du Comité de course

Gilles Chiorri
Directeur de course